

HOTEL DES VENTES MONTPELLIER-LANGUEDOC

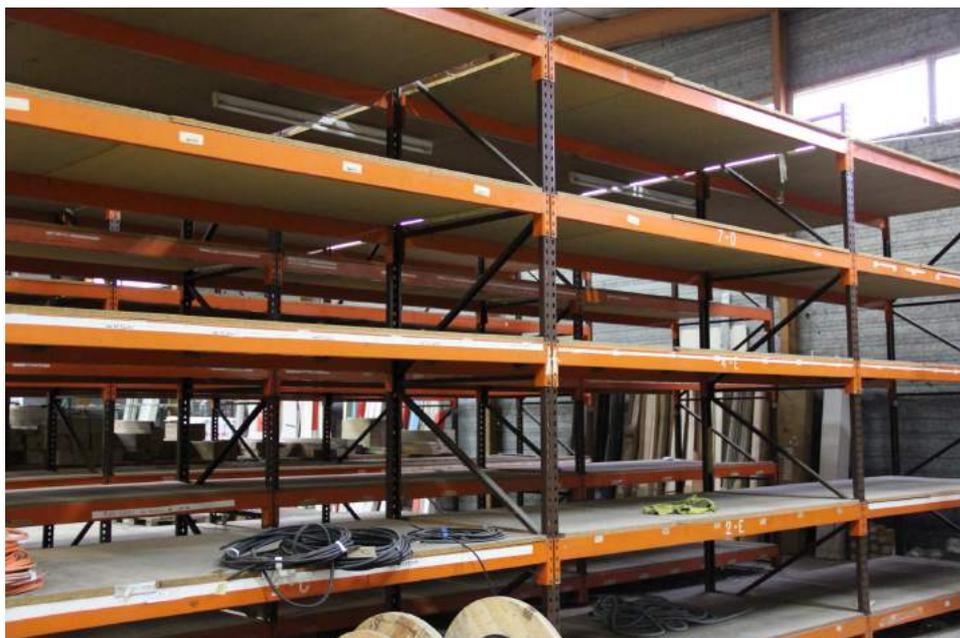


Aude ANDRIEU ■ Bertrand de LATOUR

Jeudi 8 décembre 2016 à 15h

Vente d'un important stock de matériel professionnel d'électricité et plomberie

(L'adresse précise sera communiquée la veille de la vente sur internet)



Exposition : le jour de la vente de 14h à 15h

Enlèvement impératif : après la vente et sur rendez-vous pour le stock

■■ HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC sarl – n° 2002-355

■■ 194, Chemin de Poutingon – 34070 MONTPELLIER – tél. 04.67.47.28.00 – fax 04.67.47.47.74

www.interencheres.com ■■■■ email : info@hdvmontpellier.fr Site : hoteldesventesmontpellier.fr

- 1 8 APPLIQUES EXTERIEURES 11 GLOBES EXTERIEURS 7 ENSEMBLE DE LAMPES DE JARDIN
- 2 21 APPLIQUES INTERIEURES
- 3 4 APPLIQUES EXTERIEURES ROGER PRADIER
- 4 20 APPLIQUES INTERIEURES
- 5 4 APPLIQUES INTERIEURES ROGU DIAMANT 11 SPOTS PLEXI
- 6 5 APPLIQUES 5 APPLIQUES 4 APPLIQUES SALLE DE BAIN 2 SUSPENSIONS LED
- 7 8 PLAFONNIER ET APPLIQUE LED 5 APPLIQUES 2 PLAFONNIER ET APPLIQUE LED
- 8 5 PLAFONNIERS ET APPLIQUE 6 APPLIQUES 3 APPLIQUES SDBAINS
- 9 4 APPLIQUES SPOTS 7 PLAFONNIERS ET APPLIQUES 5 PLAFONNIERS ET APPLIQUES LED
- 10 13 LOT SPOTS PLEXI 3 REGLETTES 3 SPOTS 8 LOT SPOTS PLEXI
- 11 9 VENTILATEURS FARO
- 12 7 APPLIQUE ET ENCASTRES EXTERIEUR - 3 APPLIQUES ET LAMPADAIRE EXTERIEUR - 3 APPLIQUES EXTERIEURES - 4 APPLIQUES EXTERIEURES ET LAMPE SOL - 1 APPLIQUE EXT VERRE - 2 APPLIQUE ET LAMPADAIRE EXTERIEUR - 1 BORNE LUMINEUSE EXTERIEURE
- 13 1 LAMPADAIRE INTERIEUR
- 14 8 APPLIQUES INTERIEURES - 11 APPLIQUES ROGU BOLID - 5 GM - 6 PM - 3 SPOTS EXTERIEURS -1 APPLIQUE EXTERIEURS LED ROGER PRADIER - 1 SUSPENSION INTERIEURE - 2 APPLIQUES EXTERIEURES PHILIPS PODIUM
- 15 1 MIROIR SDBAINS ASTRO
- 16 1 MIROIR SDBAINS ASTRO
- 17 6 APPLIQUES - 1 APPLIQUE SDBAINS ASTRO MONZA - 1 APPLIQUE SDBAINS ASTRO ROMANA - 1 APPLIQUE SDBAINS ROGU - 2 APPLIQUES SDBAIN
- 18 5 GUIRLANDES LUMINEUSES EXTERIEURES - 7 GUIRLANDES LUMINEUSES EXTERIEURES
- 19 3 APPLIQUES EXTERIEURES - SPOTS ENCASTRES EXTERIEURS - LOT
- 20 2 ASPIRATEURS INJECTEURS - GOBLIN
- 21 1 REFRIGERATEUR MIELE
- 21,1 1 REFRIGERATEUR MIELE
- 22 2 SECHE MAINS - JBD
- 22 1 FRITEUSE SANS HUILE - FRIFRI
- 23 3 PLAQUES GAZ - 2 FEUX
- 24 4 PLAQUES ELECTRIQUES - 2 FEUX
- 25 1 HOTTE BEKO
- 26 1 CARAFE FILTRANTE KENWOOD ELECTRIQUE - 3 CARAFES FILTRANTES
- 27 9 SPOTS A ENCASTRER CARRE - 9 SPOTS A ENCASTRER ROND PHILIPS ET PAULMANN - 1 APPLIQUES LED - 7 SPOTS LED
- 28 3 SPOTS LED - 5 APPLIQUES
- 29 3 SPOTS A ENCASTRER PODIUM - 3 SPOTS LED PHILIPS - 6 SPOTS LED PHILIPS - 2 SPOTS CARRÉS PHILIPS - 5 SPOTS A ENCASTRER PHILIPS - 2 SPOTS LED - 4 SPOTS A ENCASTRER SDBAINS PHILIPS - 11 SPOTS A ENCASTRER LED PHILIPS
- 30 2 SPOTS LED A ENCASTRER - 3 APPLIQUES SPOTS ROGU - 3 SPOTS A ENCASTRER ROGU - 6 SPOTS BLANCS ORIENTABLES - 2 SPOTS A ENCASTRER LED ROGU - 5 SPOTS BLANCS - 7 SPOTS DORES - 13 SPOTS A ENCASTRER VERRE ROGU - 19 SPOTS A ENCASTRER DIAMANT ROGU

- 31 11 SPOTS A ENCASTRER DIAMANT ROGU - LOT - 4 SPOTS A ENCASTRER DIAMANT ROGU - 6 SPOTS A ENCASTRER DIAMANT OR ROGU
- 32 5 SPOTS A ENCASTRER LED - 13 SPOTS A ENCASTRER LED - LOT - 4 SPOTS A ENCASTRER LED - 3 SPOTS - 16 SPOTS - LOT
- 33 4 APPLIQUES - 4 APPLIQUES LED - 5 SPOTS A ENCASTRER LED
- 34 14 SPOTS ET PLAFONNIER - 4 APPLIQUES - 2 APPLIQUES AVEC LISEUSE ET ABAT JOUR ROGU
- 35 3 SUSPENSION PAULMANN - 2 SPOTS PHILIPS - 4 SPOTS PAULMANN
- 36 6 APPLIQUES PAULMANN
- 37 2 APPLIQUES LED PHILIPS - 2 APPLIQUES PAULMANN - 3 APPLIQUES PAULMANN - 2 APPLIQUES BOIS ROGU - 2 REGLETTES PAULMANN
- 38 2 REGLETTES PHILIPS - 2 LAMPADAIRES LED EXTERIEURS PODIUM PHILIPS
- 39 3 APPLIQUES VERRE ET CHROME TARGETTI - 4 APPLIQUES MARBRE TARGETTI
- 40 7 ENSEMBLE DE LAMPES DE JARDIN SOLAIRE PHILIPS
- 41 5 HUBLOTS EXTERIEURS - 3 SPOTS EXTERIEURS
- 42 5 APPLIQUES EXTERIEURES LED PODIUM PHILIPS - 10 HUBLOTS EXTERIEURS
- 43 5 HUBLOTS EXTERIEURS - 3 LAMPES EXTERIEURS - ENSEMBLE 8 HUBLOTS - LOT
- 44 5 LANTERNES EXTERIEURES NOIR
- 45 6 LANTERNES EXTERIEURES BRONZE
- 46 5 LANTERNES EXTERIEURES PM - 1 SPOT EXTERIEUR - 1 SPOT EXTERIEUR - 3 PROJECTEURS
- 47 1 PROJECTEUR PHILIPS 1000W IODURE:SODIUM AVEC AMPOULE - 1 LAMPADAIRE EXTERIEUR THORN VERT AVCE 5 PLATINES
- 48 1 CHAUFFAGE EXTERIEUR PARASOL
- 49 2 SECHE SERVIETTES ATLANTIC - 4 RADIATEURS ELECTRIQUES - LOT
- 50 25 AERATEURS UNELVENT - LOT - 1 AERATEUR EXTRACTEUR UNELVENT - TD800/200 SILENT - 1 AEROTHERME IES : CHAUFAGE / EXTRACTEUR CENTRIFUGE MARQUE IES 12KW REF AO14779
- 51 1 BAC EVIER ACIER INOX FRANKE
- 52 4 SPOTS LED A ENCASTRER - 18 TUBES FLUO CIRCLINES - LOT - 17 REGLETTES ARIC PM - 10 REGLETTES EBENOID SDBAINS PM - 8 REGLETTES EBENOID PM - 3 REGLETTES EBENOID GM - 10 PLAFONNIERS SYLVANIA - 14 PLAFONNIERS A ENCASTRER - PHILIPS 12 - SYLVANIA 2 + LOT DE 30 VERRES - 3 REGLETTES PLAFFONNIER FLUO - 9 DALLES PLAFONNIER FLUO - 9 DALLES PLAFONNIER FLUO - 6 DALLES PLAFONNIER FLUO - 2 PROJECTEURS A ENCASTRER - 2 PROJECTEURS - 4 PROJECTEURS - 4 SPOTS MAGASINS
- 53 CORDON LED ETANCHE - ROUGE /ORANGE / BLEU - 200MLINEAIRE - 96 CONNECTEURS - ENSEMBLE PENTALUZ DE SPOTS (52 UNITES) ET RAILS (34 M LINEAIRES) - 10 AMPOULES PISCINE 12V - 21 AMPOULES PAR36 - 58 AMPOULES PAR38 (ET 2 PAR 56) - 85 AMPOULES 12V - 499 AMPOULES 24V - 244 AMPOULES 48V - 479 AMPOULES 125V E27 / B22 & 50 TUBES LINOLITE - 178 AMPOULES 240V B22 & E14
- 54 90 TUBES LINOLITE 230V CULOT LATERAL - 215 SPOT DICHROIC 12V - 37 SPOT EXTERIEUR DURA 230V E27 - 302 SPOT 230V E27 - 209 SPOT LED 12V MR16 6W
- 55 41 FORETS HITACHI POWERTOOLS DIAM 7 à 14 LONG 100 à 310mm / FORETS HDS ET HSS / BURIN / OUTILLAGE ELECTRICIEN DIVERS - CHAUFFAGE 300W INFRA ROUGE COURT MARTELE NOIROT - RUBANS LED + TRANSFORMATEUR MERGEABLE 24V 250 W + 5 TRANSFORMATEURS 12V 50W - 2 KITS SURVEILLANCE VIDEO - LUSTRERIE / PNEUS / - INSTRUMENTS DE MESURE ELECTRICIEN - CONTACTEURS "AVIATION" / INTERRUPTEURS ET VOYANTS ROUGE / VERT

55 bis LOT DE PILES

- 56 3 AERATEUR EXTRACTEURS UNELVENT - PULSIVE VENTIL
- 57 GRILLES DE VENTILATION - LOT - LOT DE VERRERIE - 6 TRANSFORMATEURS 220V/12V - 8 REGLETTES FLUO - DIVERSES LONGUEUR - LUMINIS - OSRAM - SPOTS DIVERS - ACCESSOIRES CENTRALE D'ASPIRATION - GENERALE D'ASPIRATION - DIVERS ACCESSOIRES LUMINIAIRES SUR RAILS OU CABLES - GAINÉ DE VENTILATION AIR ET CHAPEAU DE CHEMINÉE
- 58 1 CENDRIER COLLECTIVITE PROBBAX
- 59 POMPE DE DRAINAGE DAB ET ACCESSOIRES
- 60 1 RADIATEUR SDEBAINS ACOVA
- 61 CHAUFFE EAU 100L BLINDE HORIZONTAL ATLANTIC
- 62 TUBES METAL PLOMBERIE SOUPLES ET RIGIDES ET RACCORD - GAINÉ SOUPLE (250 M LINEAIRE EN 10 ROULEAUX) ET FILS - COUVERCLES DE POSE CAPRI - BOITES A ENCASTRER - FILS DIVERS - MANCHONS POUR GAINÉ - 104 REGLETTES TUBES FLUO - 18W à 58W - 4 COFFRETS METAL ENCASTRES NUS PM ET GM - ATOL - 2 COFFRETS - MICHAUD - ECP3D - 4 DISTRIBUTEURS DE NIVEAU - ARNOULD - COFFRET D'ARRIVEE ET DE DISTRIBUTION - CAHORS - MATERIEL RECEPTION SATELLITE
- 63 1 CLIMATISATION FUJITSU MODELE AOYG07LLCC
- 64 192 TUBES LINOLITE 230V - CORDONS INTERRUPTEUR 1M50 ET 2M00 (253 UNITES) ET FIL (230 m LINEAIRE) - 184 AMPOULES 230V LUSTRE - 143 AMPOULES 230V PLS / PLC / PLT - 47 AMPOULES FLUO 230V E27 JOUR/NUIT ET INTELLIGNET SENSOR
- 65 91 AMPOULES 230V IODURE - 1100 PETITES AMPOULES DIVERSES - 356 AMPOULE 230V FOUR / FRIGO - 365 AMPOULE 230V G4 ET G6-35 - 92 AMPOULE 230V GU10 - 170 AMPOULE 230V FLUO ET LED - 65 AMPOULE 230V FLUO - 23 AMPOULE 230V SDWT 100W - 26 AMPOULE 230V INFRA ROUGE ELEVAGE - 267 AMPOULE 230V GUIRLANDE B22 ET E14 - 124 SPOT 230V E14 - 89 AMPOULES 230V HALOGENE TUBE E27 ET E14
- 66 278 AMPOULES : MERCURE / SODIUM / IODURE / PLANTASTARE
- 67 144 BALLASTS POUR FLUO - CAUSSES A SERTIR - BOITES A ENCASTRER SOMATRA - PRISES MARECHAL (47 UNITES SPECIALES PORT DE PALAVAS) / DISJONCTEURS BACO / COMPTEURS - APPAREILLAGE ARNOULD INITIA - CARTOUCHES FUSIBLES - APPAREILLAGE ARNOULD AXOLUTE - APPAREILLAGE MOSAIC LEGRAND - PRISES MULTIPLES ET DIVERSES - CONNECTIQUE RESEAU - INTERRUPTEURS / RALLONGES / VEILLEUSES OSRAM - VIS - ACCESSOIRES POUR GOULOTTES DLP LEGRAND - PLAQUES CELIANE LEGRAND - ENJOLIVEURS CELIANE LEGRAND BLANC ET TITANE ET QUELQUES ETANCHES - RELAIS FINDER ET RELAIS TELEMECANIQUE - BOMBES PEINTURE FLUO // LUBRIFIANT / NETTOYANT MAINS / ET AUTRES - DOUILLES DIVERSES - APPAREILLAGE CELIANE LEGRAND - PRISES HYPRA LEGRAND - 2 COFFRETS ENCASTRES XL - FILTRES / TUYAUX GAZ / ET DIVERS PLOMBERIE - ACCESSOIRES ET PILES ALARME - CONNECTEURS - THERMOSTATS D'AMBIANCE - ACCESSOIRES BFT - CONNEXION SUR RAIL VIKING LEGRAND - PLAQUES DE CUISSON ET AUTRES PIECES DETACHEES - PLAQUES SIGNALETIQUES ET CONTACTEURS DIVERS LEGRAND - CONNECTEURS TELE & HIFI - DIJONCTEURS EATON - ACCESSOIRES DE MOULURES LEGRAND - APPAREILLAGE PLEXO + TABLEAU - COFFRETS ET PLASTRONS - APPAREILLAGE MOSAIC METAL LEGRAND - PRESSE-ETOUPE - CHARGEURS PILES / PILES RECHARGEABLES / ETC - APPAREILLAGE OTO - ENSEMBLE DE FIXATION : COLLIERS / COLLE NEOPRENE - APPAREILLAGE NILOE LEGRAND - CABLOFIL 1000 M LINEAIRE + 2200 M DE FIL NOIR 2.5mm2 - ACCESSOIRES TABLEAU LEGRAND RACCORDEMENT - SPOTS ENCASTRES PLAFOND - TRANSFORMATEURS 220V/12V - CHEVILLES PLACO ET PITONS A BASCULE - THERMOSTATS CUMULUS - SPOTS LED DANELITE PLAFOND ET SPOTS SOL - DIJONCTEURS EATON - ACCESSOIRES TABLEAU LEGRAND - ACCESSOIRES DE FIXATION EN LOT - SONNETTES PORTIERS CARILLONS - LOTS DE PETITS FUSIBLES - SOMFY LOT DE INTERRUPTEURS A CLE ET CONDENSATEURS - YOKIS LOT DE MICROMODULES - 35 TRANSFORMATEURS FERRO-MAGNETIQUE 12V 60 VA - 51 BALLASTS POUR IODURE EN LOT

- 67bis 1 ARMOIRE MARINA 1400X800X400
- 68 RAYONNAGE METALLIQUE GRIS 150 M LINEAIRE (134 M RANGEMENT HAUT + 16M RAGEMENT BAS) - RAYONNAGE METALLIQUE VERT ET TIROIRS
- 69 LOT DE PRESENTOIRS METALLIQUES / CUBES BOIS - FOURNITURES DE BUREAU ET D'ENTREPOT ET BROYEUR DE DOCUMENT IDEAL - 2 BUREAUX METALLIQUES / 1 ARMOIRE METALLIQUE HAUTE / 3 ARMOIRES METALLIQUES BASSES - PETITS MEUBLES DE BUREAUX - 3 BUREAUX BOIS - 2 BUREAUX BOIS / 1 MEUBLE BAS BOIS / 1 GRANDE ARMOIRE METALLIQUE - 2 BUREAUX METALLIQUES / 1 ARMOIRE METALLIQUE HAUTE / 1 ARMOIRES METALLIQUE BASSE - 1 BUREAU BOIS / 1 MEUBLE RANGEMENT DOSSIER BOIS / 2 ARMOIRE METALLIQUES / 1 MEUBLE BOIS ETAGERE - CHAISES ET FAUTEILS DE BUREAU - MEUBLE DE COMPTOIR (+/- 30M LINEAIRE) ET TABLE DE TRAVAIL - MEUBLE DE COMPTOIR - CASIERS DE RANGEMENTS PLASTIQUE - RATELIERS -
- 70 1 VALISE DE TEST DE CONSOMMATION D'AMPOULES MARQUE DELILED
- 71 Four micro-ondes et autres
- 72 1 ASPIRATEUR INDUSTRIEL
- 73 1 LAVE LINGE SAMSUNG + SOCLE Bosch
- 74 1 REFRIGERATEUR Bosch cooler
- 75 1 REFRIGERATEUR Gorenje - 1 réfrigérateur Fagor
- 76 ECHELLES ET ESCABEAUX
- 77 IMPRIMANTES DE BUREAU LASER EPSON / BROTHER / ET UNE IMPRIMANTE A AIGUILLES LEXMARK - PC WINDOWS (11 UNITES CENTRALES / 10 ECRANS) ET CLAVIERS / SOURIS - PHOTOCOPIEUR / SCANNER / RICOH AFICIO 1515F - VISIONNEUSE DE MICRO-FICHES CANON ET 2 MACHINES A ECRIRE ET LOT DE CALCULETTES -
- 78 CAISSE ENREGISTREUSE + LECTEUR DE CB + DETECTEUR FAUX-BILLETS
- 79 TELEPHONIE : POSTES FIXE ET SANS FIL / PORTABLES / dont 4 POSTES AASTRA MULTILIGNES - CENTRALE ALARME TP8 - 64 MET / SIRENS / POUSSOIRS - AUTOCOM SMC GS24 EZ SWITCH 10/100/1000 et ROUTEURS
- 80 CABLE RO2V LOT : 2X1.5 100M / 2X2.5 4M / 2X4 3M / 2X6 3M+5M+12M / 2X10 4M+11M / 2X25 4M+5M+5M+16M / 2X35 14M+16M+18M+28M / CABLE HN33 : 3X240+1X95 14M LINEAIRE - CABLE HO7 : 4G4 ET 4G2.5 / 4G2.5 180M LINEAIRE + 43 M + 9M / 4G4 58M LINEAIRE - CABLE TELEPHONIQUE AERIEN EXTERIEUR PARAFINE (PTT SERIE 898) : 2 TOURETS - CABLE AO5VVU LOT : 2X1.5 350MLINEAIRE / 2X2.5 400 MLINEAIRE / 3X2.5 200M LINEAIRE / 2X4 200 MLINEAIRE / 4X1.5 22M / 3G4 550M / - CABLE BASSE TENSION LOT : ALARMESYT1 2PAIRES 9/10 1100 M LINEAIRE / CABLE CAMERA KX6 VERT 500M / CABLE TELEPHONE SYT1 5PAIRES 9/10 30M+20M+10 MLINEAIRE / CABLE ANTENNE 5 FILS 75M LINEAIRE / CABLE TELEREPORT 100M+18MLINEAIRE / CABLE CATEGORIE 6 500MLINEAIRE / CABLE ANTENNE 56MLINEAIRE / CABLE TELEPHONE 300M - CABLE RO2V LOT : 3G1.5 87M+21M/5G1.5 8M/5G2.5 7M/ 4G1.5 7M / 4G1.5 5M / 4X2.5 5M / 5G4 38M+5M / 5G6 4M+6M / 5G10 5M+3M / 5G16 6M / 5G25 2M LINEAIRE + GAINÉ TPC 30M LINEAIRE - CABLE RO2V : 7X1.5 ET 7X2.5 / 7X1.5 73M+4M / 7X2.5 232 M LINEAIRE - CABLE RO2V : 1X25 ET 1X35 / 1X25 48M+69M+168M 1X35 30M LINEAIRE - CABLE RO2V : 1X70 133M+20M+25+25M - CABLE RO2V : 3X150-1X70 33 M LINEAIRE - CABLE RO2V : 1X95 65M+6M+7M+12+14M - CABLE RO2V : 1X50 500M+50M+4M+14M+14M+22M - CABLE RO2V : 4X70 15 M LINEAIRE -CABLE HN33 : 4X35+TELEREPORT 14 M LINEAIRE - CABLE HN33 : 4X35+TELEREPORT 14 M LINEAIRE - CABLE RO2V : 4G16 ET 5G16 / 4G16 4M+20M /5G16 7M+15M - CABLE RO2V : 4G6 168M+5M+20M - CABLE RO2V : 4G4 212M + 15M+16M+25M+31M - CABLE RO2V : 3G10 11M+15M+15M+29M+30M /3G16 6M+6M+6M LINEAIRE
- 81 CHAUFFE EAU COMPACT POMPE A CHALEUR OPTIMEA - 3 TUYAUX VENTILATION 125mm et 300mm
- 82 CHEMIN DE CABLES ET CABLOFIL + ACCESSOIRES - GOULOTTES TEHALIT & REHAU ET ACCESSOIRES - GOULOTTES ET MOULURES LEGRAND

- 83 208 NEONS COULEUR LOT : COULEUR BLEU ROUGE VERT : 18W 36w T5 - 851 NEONS TECHNIQUES LOT : BLACKLIGHT ACTINIC GERMICIDE - 172 NEONS TECHNIQUES LOT : UVA UVC CORAL STAR GRO-LUX - 132 NEONS LED - 723 NEONS T8 LOT : DIVERSES PUISSANCES -273 NEONS T5
- 84 VENTILATEURS ET PIECES - 3 VENTILATEURS A DEPOSER
- 85 LOT ENROBE A FROID (5 BIDONS DE 55 KG) ET 4 SAC DE MORTIER WEBER ET SON PILON EN FONTE ET MANCHE DE HETRE ET ENVIRON 20 M² DE CARRELAGE
- 86 4 COFFRETS ET BORNES CAMPING - 1 BLOC CLIMATISATION FUJITSU - 2 ACCUMULATEURS DE CHALEUR - 1 BLOC CLIMATISATION CAVE A VIN - MATS GALVA : 4M X 2 ET 6M X 1
- 87 RACKS DE STOCKAGE 28 ML MEDIUM (mezzanine)+/- ET 10 ML DIFFERENTS
- 88 1 TRANSPALLETTE FENWICK
- 89 RACKS DE STOCKAGE LOURD (rdc) +/- 36 M LINEAIRE
- 90 EXTINCTEURS
- 91 LOT DE CLIMATISATIONS INSTALLEES DANS LE LOCAL 8 UNITES INTERIEURES ET 5 GROUPES EXTERIEURS FUJITSU ET ENSEMBLE DE 3 MODULES DE BUREAUX DEMONTABLES A CLOISONS VITREES ET AGGLOMERE ENV 20M² CHACUN
- 92 1 CHARIOT ELEVATEUR PEG TYPE F2050EB SERIE 20M706 HT DE LEVAGE : 3,3M VENDU AVEC UN JEU DE FOURCHES, LEVE-PLAQUES ET SON CHARGEUR - PAS DE COMPTEUR D'HEURES

TVA récupérable pour les personnes assujetties

Règlements : Espèces jusqu'à 1000 euros et carte bancaire

LES CHEQUES NE SONT PAS ACCEPTES

ATTENTION ORDRE D'ACHAT

Fax : En raison du nombre important d'ordres d'achat, nous vous remercions d'adresser vos ordres par fax si possible

au plus tard la veille de la vente à 17 heures.

Email : Aucune garantie n'est donnée quant à la suite des ordres reçus par Email, en raison de l'incertitude, sur la garantie de l'émetteur.

Téléphone : La responsabilité des Commissaires-priseurs n'est pas engagée en cas de non-exécution des demandes des appels téléphoniques.

ATTENTION ENCHERES PAR TELEPHONE :

Pour éviter les erreurs et les abus

1 : aucune enchère par téléphone ne sera acceptée pour les lots dont l'estimation minimum est inférieure à 300 Euros

(il suffit de donner une enchère ferme par écrit)

2 : tout enchérisseur par téléphone sera réputé acquéreur au minimum de l'estimation.

NOTA : lire l'article **2-h des conditions générales d'achat jointes au catalogue.**

ORDRE D'ACHAT – VENTE DU 08/12/16 à 15h

THEME DE LA VENTE : **Matériel professionnel d'électricité et plomberie**

- JE LAISSE DES ORDRES FERMES
- JE SOUHAITE RESERVER UNE LIGNE TELEPHONIQUE

Attention :

Les ordres par téléphone sont une commodité pour nos clients. Le nombre d'enchères téléphoniques est limité aux moyens de l'étude. L'Hôtel des Ventes de Montpellier ne peut être tenu responsable pour avoir manqué d'exécuter une enchère téléphonique en cas d'erreurs éventuelles ou omissions dans leur exécution comme en cas de non-exécution de celle-ci.

NOM :

N° DE TEL Fixe :

N° Portable :

Lot(s) N°:	DESCRIPTION SOMMAIRE DU (ou des) LOT :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Frais d'adjudication en sus des enchères : Volontaire : 22 %

DATE

SIGNATURE

Je laisse en dépôt un RIB ou un chèque (en blanc) à l'ordre de Sarl Hôtel des Ventes aux Commissaires-Priseurs de Montpellier, accompagné d'une copie d'une pièce d'identité

CONDITIONS GENERALES D'ACHAT

La Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité Sarl Hôtel des Ventes Montpellier Languedoc agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.

Les rapports entre Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente

1 – LE BIEN MIS EN VENTE

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC de sa perception du lot mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) Les indications données par Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert.

L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent passé ou réparé.

Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.

Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies, les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 – LA VENTE

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles, Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires. Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC.

c) le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.

Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone. A toutes fins utiles, Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix sauf contestation.

d) Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC aura acceptés. Si Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.

Si Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.

Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots. En cas de contestation Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.

L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix. En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

h) Nous prenons les enchères selon la procédure suivante :

- par pallier de 5 € en 5 € jusqu'à 50 € ;
- au-delà de 50 € les enchères sont arrondies à la dizaine.

Pour les demandes adressées par mail, courrier, télécopie ou via Interencheres.com qui ne respecteraient pas cette pratique, les ordres reçus seront systématiquement arrondis à la DIZAINES INFÉRIEURE.

3 – L'EXECUTION DE LA VENTE

En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot les commissions et taxes suivantes : 22 % TTC, et pour les livres : 19,35 % TTC

La vente étant sous le régime de la marge, le bordereau de vente remis à l'adjudicataire ne fera ressortir aucune TVA récupérable.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- Par virement bancaire en €, tous les frais et commissions bancaires demeurent à la charge exclusive de l'adjudicataire. Les paiements par virement bancaires étranger seront par ailleurs majorés des frais administratifs suivants : 10 € pour un montant égal ou inférieur à 1000 € ; 20 € pour un montant égal ou inférieur à 5000 € ; 50 € pour un montant égal ou inférieur à 20000 € ; 80 € pour un montant supérieur à 20000 €
- En espèces en € : jusqu'à un montant égal ou inférieur à 1000 euros frais et taxes compris pour le particulier ayant son domicile fiscal en France et pour toutes personnes agissant pour les besoins d'une activité professionnelle
- En espèces en €, jusqu'à un montant égal ou inférieur à 15000 euros frais et taxes compris pour le particulier justifiant qu'il n'a pas son domicile fiscal en France, ou qu'il n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle.
- Par chèque bancaire certifié en € avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité.
- Par cartes bancaires Visa ou Mastercard dans le cadre d'un paiement 3D Secure : les paiements par cartes bancaires étrangères seront majorés de 1.20 % de frais.

Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire. Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC dans les conditions de la loi du 6 juillet 1978.

Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC serait avérée insuffisante.

Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.

Éventuellement dans l'intervalle Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, des frais de manutention et de transport. A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

- des intérêts au taux légal majoré de cinq points et une indemnité pour frais de recouvrement de 40 €,
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.

Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

3 A – RETRAIT DES OBJETS

La délivrance des objets sera différée jusqu'à l'encaissement. Aucun objet ne sera délivré avant acquittement de l'intégralité des sommes dues, en ce compris le prix d'adjudication et l'ensemble des frais afférents (frais de vente, de magasinage, de gardiennage, de transport).

L'adjudication entraîne, de plein droit, le transfert de propriété du vendeur à l'acquéreur. Dès lors l'objet se trouve sous la responsabilité de l'acquéreur. En conséquence, il appartient à l'acquéreur de faire assurer l'objet dès adjudication, la SARL HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC déclinant toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir à compter de l'adjudication ou en cas de vol ou de perte dudit objet.

Les objets non retirés seront entreposés aux frais, risques et périls de l'acquéreur. La SARL HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC ne sera tenu d'aucune garantie concernant ces dépôts.

Pour tous objet qui ne sera pas retiré dans le délai maximum de 15 jours après la date d'adjudication, la SARL HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC a la possibilité de facturer des frais de magasinage et de gardiennage de 2 euros hors taxes par objet et par jour de retard.

Afin de limiter les frais de magasinage et de gardiennage, il appartient à l'acquéreur de procéder à un enlèvement rapide de l'objet ou de prendre contact avec la SARL HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC afin d'organiser cet enlèvement rapidement.

A toutes fins utiles, il est rappelé à l'acquéreur que la formalité de licence d'exportation peut requérir un délai de cinq semaines, ce délai pouvant toutefois être sensiblement réduit selon la rapidité avec laquelle l'acquéreur fera part de ses instructions à la SARL HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC.

4 – INCIDENTS DE LA VENTE

Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

En cas de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC ne pourra engager sa responsabilité et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

5 – PREEMPTION DE L'ETAT FRANÇAIS

L'Etat français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.

L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'Etat manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours. Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'Etat français.

6 – PROPRIETE INTELLECTUELLE – REPRODUCTION DES ŒUVRES

Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.

En outre, Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public. Toute reproduction du catalogue de Sarl HOTEL DES VENTES MONTPELLIER LANGUEDOC peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.

La vente d'une œuvre n'empêche pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

7 – BIENS SOUMIS A UNE LEGISLATION PARTICULIERE

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités

8 – INDEPENDANCE DES DISPOSITIONS

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelques dispositions ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

9 – COMPETENCES LEGISLATIVE ET JURIDICTIONNELLE

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.

Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur et à leur exécution sera tranchée par le Tribunal compétent du ressort de Montpellier (France)

10 – EXPEDITION DE LOTS VENDUS ET RESPONSABILITE

La délivrance des objets adjugés s'effectue sur le lieu de la vente après complet paiement par l'adjudicataire. En cas d'enchères à distances, l'adjudicataire, qui doit alors en faire la demande EXPRESSE, peut solliciter, dans la mesure du possible, que l'objet adjugé lui soit transporté à l'adresse qu'il communiquera au commissaire-priseur. **Le transport ou l'expédition s'effectuera dans les quinze jours suivant la réception du règlement total du prix d'adjudication y compris frais légaux en sus et frais d'expédition, à régler avant l'expédition dont le montant forfaitaire** sera communiqué au cas par cas.** Le transport s'effectuera aux risques et périls de l'adjudicataire qui pourra néanmoins, à ses frais avec un minimum de 20 euros et pour son compte, demander expressément au commissaire-priseur de souscrire une assurance garantissant la perte ou la détérioration de l'objet à l'occasion du transport.

Attention lors de la réception de votre colis, nous vous demandons de :

1- **NE SIGNER LE COLISSIMO OU BON DE LIVRAISON QU'APRES AVOIR CONTROLE LE CONTENU DU COLIS.**

2- **SIGNALER SOIT AUPRES DES SERVICES DE LA POSTE SOIT SUR LE BON DE LIVRAISON** tout refus de marchandise (pour cause de casse ou endommagement) ou toute réclamation justifiée si vous acceptez la marchandise, ex : (« bande de garantie arrachée », « carton légèrement enfoncé », « produit manquant »).

3- **CONSERVER SOIGNEUSEMENT** l'emballage d'origine de votre colis en cas de litige.

****Le montant forfaitaire comprend l'enveloppe de valeur déclarée ou emballage du colis, et prix d'expédition calculé sur la base du poids et de la valeur du contenu à assurer.**

11 – RECLAMATION

En cas de réclamation l'acquéreur pourra saisir par écrit le commissaire du Gouvernement près le Conseil des ventes pour formuler sa réclamation. Une solution amiable aux différends pourra lui être proposée (www.conseildesventes.fr)

12 - CONSULTATION DU RECUEIL DES OBLIGATIONS DEONTOLOGIQUES DES OFFICES DE VENTES VOLONTAIRES

Un recueil des obligations déontologiques approuvé par arrêté du 21 février 2012 du Garde des Sceaux est consultable sur le site www.conseildesventes.fr